



« Quand l'amour incommensurable et l'insoutenable chagrin se frôlent, le ciel s'embellit d'étoiles. »

Pour un instant et pour toujours...

En Belgique, chaque année des centaines d'enfants décèdent avant, au moment même où encore très peu de temps après la naissance.  Malheureusement, les parents d'enfants décédés avant les 140 jours suivant la conception, ne peuvent légalement pas le déclarer auprès de leur municipalité. L'asbl Au-delà Des Nuages qui propose aux parents de réaliser gratuitement des photos de leur(s) enfant(s) décédé(s), s'est dernièrement lancé le projet de se voir ouvrir un registre des étoiles symbolique auprès des 262 communes de Wallonie.



Brisons le tabou et allons vers une reconnaissance grâce au Registre des étoiles

Les témoignages des paranges sur les réseaux sociaux de l'association se rejoignent tous : cela fait tellement mal de se dire que ces enfants n'ont jamais existés, que pour les parents, mais pas aux yeux de la loi, ni dans ce bas monde. Une reconnaissance indépendante de l'âge gestationnel, confirmerait que ce bébé a bien été présent et qu'il ne sera pas oublié. Permettre aux parents de faire reconnaître symboliquement l'existence de leur enfant au niveau communal faciliterait la longue période de deuil. Parce que quand on perd son enfant, on ne cesse pas d'être parent, mais on vit un monde totalement dépourvu d'une partie de soi-même.

Un certificat d'enregistrement : une reconnaissance réelle et éternelle

Bien que l'inscription au registre des étoiles et la remise d'un certificat d'enregistrement sont purement symboliques et n'entraînent aucune conséquence juridique. Cette belle initiative permet avant tout soutien, réconfort, mais surtout reconnaissance pour tous ces paranges victimes d'un deuil périnatal.

Aide et soutien aux municipalités wallonnes quant à l'ouverture d'un registre des étoiles

Afin de mener à bien ce beau projet, Au-delà Des Nuages apporte aide et soutien aux villes et communes. L'asbl met non seulement à disposition une procédure et un certificat d'enregistrement symbolique. Mais elle organise également des sessions d'information durant lesquelles les documents sont parcourus et le voile sur toutes les éventuelles interrogations est levé, répondant ainsi à vos éventuelles questions. Tout ceci dans un seul et même but : faciliter la mise en place effective d'un registre des étoiles. 

L'UVCW soutient le projet d'Au-delà Des Nuages, si bien que les municipalités et pour ne citer que celles-ci : Chaumont-Gistoux la toute première commune wallonne à mettre à disposition un registre des étoiles. Mais aussi Comines-Warneton, Wavre, Bassenge, Le Roeulx, Chièvres, Perwez, Jodoigne, Jurbise, Chastre, Rebecq ont déjà exprimé adhérer totalement au projet et envisagent prochainement la mise à disposition d'un registre des étoiles. 

Et quel projet ! Vous aussi, participez à ce projet, en bénéficiez d'aide et soutien pour la mise en place d'un registre des étoiles auprès de votre municipalité.

Contactez Anna-Maria Polizzi, une des nombreuses bénévoles pour l'asbl Au-delà Des Nuages : anna-maria.polizzi@audeladesnuages.be

« Tous ensemble mettons ce deuil à sa juste place dans la société, et contribuons à une reconnaissance des paranges et de leur enfant parti trop tôt. » 

*Auteur: Anna-Maria Polizzi
15-03-2024*